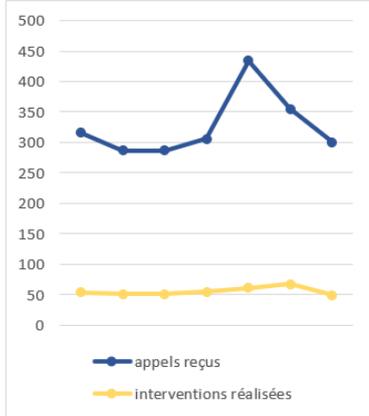


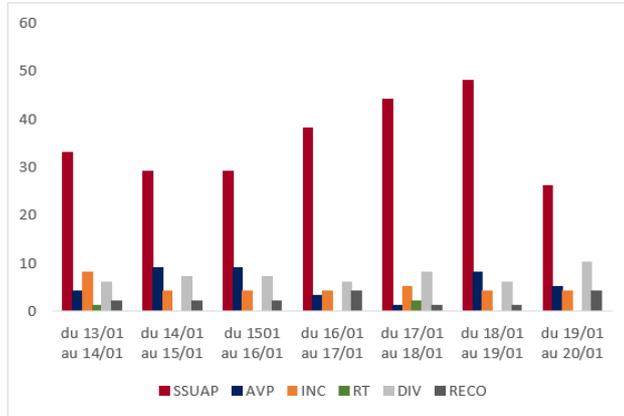


Activité opérationnelle

APPELS



RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTIONS



| | du 12/01 au 13/01 | du 13/01 au 14/01 | du 14/01 au 15/01 | du 15/01 au 16/01 | du 16/01 au 17/01 | du 17/01 au 18/01 | du 18/01 au 19/01 |
|-------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| appels reçus | 316 | 287 | 287 | 306 | 434 | 355 | 300 |
| interventions réalisées | 54 | 51 | 51 | 55 | 61 | 67 | 49 |

| | du 13/01 au 14/01 | du 14/01 au 15/01 | du 15/01 au 16/01 | du 16/01 au 17/01 | du 17/01 au 18/01 | du 18/01 au 19/01 | du 19/01 au 20/01 |
|-------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| SSUAP | 33 | 29 | 29 | 38 | 44 | 48 | 26 |
| AVP | 4 | 9 | 9 | 3 | 1 | 8 | 5 |
| INC | 8 | 4 | 4 | 4 | 5 | 4 | 4 |
| RT ¹ | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| DIV ² | 6 | 7 | 7 | 6 | 8 | 6 | 10 |
| RECO ³ | 2 | 2 | 2 | 4 | 1 | 1 | 4 |

¹ risques technologiques : concernant le gaz, les pollutions et les risques NRBCe.
² opérations diverses : concernant les animaux, les inondations, les ouvertures de porte, la protection des biens...
³ reconnaissances : reconnaissance spécifique, pour levée de doute...

- Interventions marquantes -

12 JANVIER

CHÂTELLERAULT : intervention pour un feu dans un luminaire, au niveau d'un salon de coiffure de la galerie Auchan. Feu éteint avant l'arrivée des secours. 4 personnes ont été au chômage technique le temps de la remise en service électrique.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX : intervention pour un feu, suite au dysfonctionnement d'un appareil de chauffage au bois. Une femme de 68 ans a été intoxiquée au monoxyde de carbone. La victime, blessée léger, a été prise en charge par les secours, puis transportée au centre hospitalier de Montmorillon.

15 JANVIER

VILLIERS : intervention pour un accident de circulation, impliquant une voiture seule. Un homme de 71 ans a été pris en charge et évacué, blessé grave, vers le CHU de Poitiers.

16 JANVIER

POUANCAY : intervention pour un accident d'un semi remorque seule, qui est entrée en collision contre une ancienne station service non dépolluée. Une mise en sécurité du site a été effectuée par les sapeurs-pompiers.



Actualités institutionnelles



RENCONTRE AVEC LES AGENTS DU DAC ET DE L'ESEA DE LA VIENNE

Le 6 décembre dernier, l'adjudant Delphine RENAUD a reçu des personnels du Dispositif d'appui à la coordination (DAC) et des acteurs de la l'E-santé (ESEA), pour conforter le partenariat qui lie le SDIS de la Vienne et ces entités.

D'une part, la DAC informe, oriente et accompagne la population, tout en apportant un appui aux professionnels ; d'autre part, l'ESEA s'occupe de la gestion de la plateforme qui permet de procéder à la remontée d'informations sensibles (violences intrafamiliales, détresse sociale, isolement...).

Les sapeurs-pompiers sont confrontés à ce type de situations au quotidien et la prise d'appel d'origine de ces interventions ne permettent pas toujours d'identifier s'il s'agit bien d'une mission d'urgence. Lorsque le CTA engage les moyens du SDIS de la Vienne, le chef d'agrès peut, à son tour, apporter son concours dans l'identification des situations de detresses sociales, et/ou vitales, et d'un usage abusif ou inapproprié du service public, en le signalant dans son compte rendu de sortie de secours.

De ce fait, les situations qui relèvent plus de la prise en charge médico-sociale doivent être signalées. De nombreuses interventions relèvent de ce type de prise en charge et la **note de service OPE / 2020-20** vient apporter les précisions de la marche à suivre lors d'interventions itératives, le signalement des situations à caractère social ou bien encore les cas de suspicion de maltraitance.

Ce document souligne également le rôle du CTA et du chef d'agrès, au regard de la mise en œuvre des signalements, conduisant à la transmission des données à la Direction générale des solidarités du département de la Vienne.

Selon les suites données aux différents signalements (interventions répétées au domicile, mauvais traitement, négligence, exploitation...), la plateforme territoriale d'appui (PTA) de la Vienne, comme l'aide sociale à l'enfance, se sont engagées à faire part des résultats obtenus.

Un retour anonymisé peut être assuré vers les chefs d'agrès, quand cela est possible, et/ou sur demande.



Actualités institutionnelles

Le suicide n'est pas une fatalité. Depuis 2000, le taux de décès par suicide a chuté de 33,5 %, ce qui témoigne du caractère évitable du suicide et de l'importance d'une action de santé publique.



PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDE

Depuis 2022, une vingtaine de sentinelles ont été formées au sein du SDIS de la Vienne, tous statuts confondus, afin de détecter et accompagner des collègues de travail en souffrance, en les orientant vers les structures et les personnes compétentes.

Les personnes sentinelles de la Vienne inter-institutionnels (sdis, services sociaux, services universitaires....) se sont réunies le 12 janvier 2024, pour partager avec des professionnels compétents autour du Docteur Jean-Jacques CHAVAGNAT du Centre Henri Laborit de Poitiers. L'occasion d'échanger, de partager sur des expériences personnelles, professionnelles et de sensibiliser sur les actions nationales et départementales.

Il est rappelé que le suicide n'est pas une fatalité et que de nombreux acteurs sont à votre écoute :



- www.espoir-suicide.fr (Pour les personnes endeuillées par suicide)
Centre Henri Laborit
Pavillon Janet
Entrée 15 Poitiers
05 79 96 01 07

- **Sous-Direction de la Santé** (et son réseau de professionnels)

Unité de soutien psychologique (USP) : 06 99 94 16 39

Voici d'autres sites pour vous aider à comprendre le risque suicidaire :

<https://papageno-suicide.com>

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/la-prevention-du-suicide/article/que-faire-et-a-qui-s-adresser-face-a-une-crise-suicidaire>



Actualités institutionnelles



RÉSULTATS DU 1^{ER} CROSS DÉPARTEMENTAL À LATILLÉ

Le premier Cross département s'est déroulé samedi à Latillé, sur le site du Châteaux de la Chèze.

216 participants issus des 5 sections de JSP et de 33 unités de l'ensemble du département ont participé à l'ensemble des courses qui ont eu lieu dans une fraîcheur hivernale, ce qui n'a pas empêché de belles performances dans une ambition toujours très conviviale.

Pour cette première épreuve du défi inter-centres 2024 le centre d'incendie et de secours de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers s'est imposé devant l'État-Major/SDS* et à la troisième place nous retrouvons la communauté de centres de Bonneuil-Matours/Archigny/Monthoiron (vainqueur de l'édition 2023).

**Rendez vous le 27 janvier
pour la seconde étape 2024
à La Trimouille.**

*SDS = Sous-direction santé (anciennement SSSM)

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur www.sdis86.net ou sur nos réseaux sociaux :





Actualités institutionnelles

Atelier thématique Janvier 2024



Dans le cadre des ateliers thématiques
proposés par le groupe de travail
de l'axe 4 du projet d'établissement,

Nous vous invitons à nous retrouver le :

**vendredi 26 janvier
à la Direction à 12h30**

pour un échange autour des
**risques liés aux nouvelles drogues
de synthèse.**

Atelier animé par Maguy - infirmière SPV



Actualités juridiques

SUITE DE L'AUDIENCE CRPC DU 18 JANVIER : VIOLENCES EN INTERVENTION

Dans la soirée du 1^{er} au 2 avril 2023, les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de GENCAY sont intervenus pour un accident sur la voie publique sur la commune de Gençay. Au cours de l'intervention, le conducteur du véhicule accidenté, manifestement alcoolisé, s'est montré agressif et violent à l'endroit des sapeurs-pompiers venus lui porter secours.

Il s'en est notamment pris à deux sapeurs-pompiers volontaires, dont l'un blessé au niveau de la main. Ces derniers ont déposé plainte à titre individuel à la suite de cette intervention, ainsi que le SDIS.

Ce jeudi 18 janvier, l'audience de comparution sur reconnaissance de culpabilité (CRPC) s'est tenue devant le tribunal correctionnel de Poitiers, à laquelle les SPV ont pu assister, accompagnés de leur chef de centre, le Ltn Dave VILLEGGER.

Le service y était également représenté par le Cne Adrien GRANSAGNE, commandant de la compagnie SUD et madame Delphine PIQUE-VAZEILLE, responsable de la mission juridique et du suivi des instances.

Le tribunal correctionnel de Poitiers a confirmé la culpabilité du mis en cause pour les faits de violence qui lui étaient reprochés, outre la conduite sous l'empire d'un état alcoolique pour laquelle il était poursuivi et homologué la peine suivante :

- 90 jours amende à 5 euros soit 450€, à payer dans un délai de 3 mois ;
- obligation d'effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière ;
- suspension du permis de conduire pour une durée de 6 mois ;
- peine complémentaire d'inéligibilité ;

Sur le plan civil, le tribunal a déclaré recevables les constitutions de partie civile des deux SPV, ainsi que celle du SDIS, pour lesquelles le mis en cause a été condamné à verser des dommages-intérêts en réparation des préjudices respectifs, ainsi que des frais de procédure au SDIS.





Actualités Ressources humaines



ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE AU SEIN DE LA MISSION HSQVS

Marine GEORGET, 22ans, vient de débiter un stage au sein de la mission Hygiène, Sécurité et Qualité de Vie en Service (HSQVS) du 15 janvier au 16 avril 2024, soit pour une durée de 14 semaines.

Étudiante en 1^{ère} année de Master Ergonomie et Psychologie du travail, elle sera présente au sein du SDIS de la Vienne les lundis et mardis, en se voyant confier la réalisation d'un état des lieux des open-spaces présents au sein de l'État-major. Cette mission lui permettra de proposer des solutions, dans le but d'améliorer les conditions de travail des agents concernés.

Intéressée pour intégrer l'armée, en vue de devenir psychologue militaire, Marine possède une certaine appétence pour l'univers de la sécurité civile et exprime de l'enthousiasme dans cette nouvelle approche professionnelle dans le cadre de ses études.



Revue médias

LUNDI 15 JANVIER 2024 – Département de la Vienne

Les porteurs titulaires et remplaçants de la Flamme Olympique dans la Vienne

Ce sont 4 hommes et 5 femmes qui ont été choisis par Paris 2024 pour porter la flamme le 25 mai 2024.

De par leur engagement associatif, leur personnalité et leurs valeurs, leur parcours professionnel, leur brillante carrière sportive, ces 9 personnes été proposées par le Département de la Vienne et sélectionnées par Paris 2024 car elles incarnent les énergies fondatrices du relais :

- > l'énergie du sport : ils font rayonner le sport et sa pratique
- > l'énergie des territoires : ils entreprennent, créent, innovent pour générer du progrès
- > l'énergie du collectif : ils s'engagent pour une société plus solidaire, plus inclusive et plus durable

Nos 6 porteurs titulaires :

- > **Earvin NGAPETH**, Champion olympique avec l'Équipe de France de volley-ball.
- > **Nicolas VIMONT-VICARY**, Vice-champion paralympique et champion du monde de paravoile.
- > **Rodolphe BOUIN**, Président du directoire du Parc du Futuroscope.
- > **Catherine GUILLOT**, Présidente du Stade Poitevin Basket-Ball et médaillée d'or et d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement par la Fédération Française de Basket-ball.
- > **Jasmine GAVARD**, Membre du Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne.
- > **Amandine SICARD**, Educatrice sportive et sapeur-pompier au SDIS 86.

Nos 3 porteurs remplaçants :

- > **Stephan BIGNET**, Quintuple champion de France de triathlon et élu au Comité Directeur de la Fédération en tant que représentant des sportifs de haut niveau.
- > **Sissako BOLANGA**, Ex-joueuse professionnelle avec le Stade Poitevin Basket et bénévole engagée pour promouvoir l'éducation par le sport et la santé.
- > **Soumaïa CHEVRIER**, Membre du Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne.

Le Département de la Vienne est en train d'élaborer les festivités prévues à l'Arena Futuroscope, site emblématique qui accueille la cérémonie d'allumage du chaudron, avec des animations pour tous les habitants de la Vienne.

« L'objectif est de promouvoir la pratique sportive pour tous et valoriser le tissu associatif et les clubs, pour faire de cet événement un moment de partage et de célébrations. » rappelle Pascale GUITTET, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Citoyenneté.

En savoir plus sur [La Vienne, Terre de Jeux 2024 - La Vienne le département \(laviennedevie.com\)](https://www.laviennedevie.com/la-vienne-terre-de-jeux-2024-la-vienne-le-departement-laviennedevie.com)



La Flamme Olympique arrivera officiellement en France le 8 mai 2024 et annoncera le retour des Jeux après 100 ans d'attente. L'arrivée de la Flamme Olympique en France marquera le début d'une fête continue à travers la France pendant plus de deux mois qui ouvrira la voie vers les Jeux, créant des moments forts avec les habitants et de grandes célébrations autour des valeurs de l'olympisme : amitié, respect, excellence.

Le samedi 25 mai la Flamme Olympique partira de Loudun à 8h pour une arrivée à l'Arena Futuroscope à 19h30 pour l'allumage du chaudron olympique.

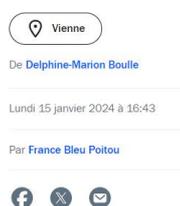


Revue médias

LUNDI 15 JANVIER 2024 – France Bleu Poitou

JO de Paris 2024 : découvrez les premiers porteurs de la Flamme dans la Vienne et les Deux-Sèvres

Les premiers noms des 11.000 porteurs de Flamme olympique ont été dévoilés ce lundi 15 janvier 2024. Découvrez les premiers noms des heureux élus dans nos deux départements alors que la flamme olympique va passer par la Vienne et les Deux-Sèvres en mai et juin prochain.



La Flamme olympique passera par les Deux-Sèvres le 2 juin 2024 et par la Vienne le 25 mai 2024. (photo d'illustration) © AFP - Alain JOCARD / AFP

Ce lundi 15 janvier 2024, une partie des noms des porteurs de la Flamme a été dévoilée pour les JO 2024 de Paris. Ils sont 11.000 au total. [La Flamme olympique va passer par la Vienne](#) le 25 mai prochain, et par les Deux-Sèvres le 2 juin. On connaît depuis ce lundi les premiers noms de ces porteurs.

Les porteurs de Flamme dans la Vienne

Le département de la Vienne a dévoilé les six personnalités qu'il a sélectionnées pour porter la flamme lors de son passage en mai prochain. On retrouve des sportifs mais aussi des personnes issues de la société civile.

- **Earvin Ngapeth** : volleyeur international, champion olympique à Tokyo et qui va d'ailleurs participer avec l'équipe de France à ces JO 2024
- **Nicolas Vimont-Vicary** : ancien membre de l'équipe de France paralympique de voile et qui a notamment participé à trois éditions des jeux paralympiques (Pékin, Londres et Rio)
- **Rodolphe Bouin** : président du directoire du Futuroscope
- **Catherine Guillot** : engagée depuis son plus jeune âge dans le basket, elle a notamment participé à la création du PB86 et est actuellement dans le bureau de l'union PB86, membre du bureau du Stade Poitevin Omnisports.
- **Amandine Sicard** : éducatrice sportive auprès de divers publics dont des enfants en situation de handicap ou encore des personnes en rééducation cardiaque. Elle est par ailleurs sapeur-pompier volontaire au SDIS 86.
- **Jasmine Gavard** : élève de 4^e du collège La Chaume - La Salle de Vouillé, elle est également élue au Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne et guide de France chez les Scouts Entente.

Par ailleurs trois personnes ont également été sélectionnées pour être remplaçants en cas d'absence d'un ou plusieurs titulaires.

- **Stephan Bignet** : ancien sportif de haut niveau, champion de France en triathlon, il a participé aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000
- **Sissako Bolanga** : ancienne basketteuse professionnelle, championne de France avec le Stade Poitevin Basket, championne d'Europe, médaillée de Bronze en 1996 et actuellement éducatrice sportive
- **Soumaïa Chevrier** : élève au collège Jean Moulin de Montmorillon et élue au Conseil Départemental des Jeunes

Par ailleurs, Grand Poitiers a communiqué sur quatre nouveaux noms de son côté en fin d'après-midi ce lundi avec un choix anglé sur des personnalités sportives.

- **Jianan Yuan** : capitaine de l'équipe de France de Tennis de Table, et qui évolue actuellement au TTACC. Elle est six fois championne de France et a notamment été demi-finaliste en double mixte au JO de Tokyo en 2021
- **Geoffrey Wersy** : quintuple champion de France de para-Triathlon. Il est actuellement 6^{ème} au classement mondial de para-triathlon dans sa catégorie
- **Anne Divet** : elle pratique au TTACC le para tennis de table adapté et a été médaillée d'argent au championnat du monde 2022 en double dame en para tennis de table
- **Mohammed Diakité** : pensionnaire du Pôle France Basket (INSEP) depuis 2020. Il a été formé à l'ASPTT, au Stade Poitevin puis il a évolué au sein des U15 France et au PB86. Il a été médaillé de bronze aux championnats d'Europe en U16 en 2022.



Revue médias

MARDI 16 JANVIER 2024 – *La Nouvelle République/Centre Presse*

Vienne : un poids lourd percute le toit de la station-service à Pouançay

Publié le 16/01/2024 à 21:38 | Mis à jour le 16/01/2024 à 21:39



Un camion a percuté le toit de la station-service.
© (Capture Google maps)

Les accès à la station-service de Pouançay sont interdits par les pompiers ce mardi 16 janvier 2024. Un poids lourd a percuté le toit de la station-service.

Un accident insolite s'est produit dans la soirée à Pouançay, dernière commune dans la Vienne avant le franchissement du Maine-et-Loire.

Un poids lourd qui effectuait une manœuvre ce mardi 16 janvier 2024 a malencontreusement percuté le toit de la station-service qui borde la D347.

Vingt-sept pompiers sont actuellement sur place, indiquent les pompiers de la Vienne. Ils procèdent à la sécurisation des lieux.

La station-service est fermée depuis septembre dernier et les cuves sont vides.

« C'est arrivé vers 20 h quand un camion est passé en dessous... sauf qu'il était plus haut que les 4,20 m de l'auvent », indique-t-on à l'Auberge de la Dive située juste derrière.

Le toit de la station-service est désormais de travers et les trois pompes désarmées ont été cassées.

L'incident n'a pas affecté la circulation sur la route Loudun - Montreuil-Bellay.



Revue médias

MERCREDI 17 JANVIER 2024 – Angers Info

FAITS DIVERS

Vienne. Le poids lourd percute le toit de la station-service

Publié il y a 2 jours le 17/01/2024
Par Sylvain



DR

Ce mardi 16 janvier, une situation inhabituelle s'est produite à Pouançay, dans la Vienne, où l'accès à la station-service a été interdit par les pompiers. Un poids lourd effectuant une manœuvre a heurté le toit de la station-service.

Située en bordure de la D347, dans la commune de Pouançay, non loin de la frontière avec le Maine-et-Loire, la station-service a connu un incident insolite en début de soirée ce mardi, selon nos confrères de [Centre-Pressé](#).

Selon des témoins présents à l'Auberge de la Dive juste à côté, « c'est arrivé vers 20 h quand un camion est passé en dessous... sauf qu'il était plus haut que les 4,20 m de l'auvent ». Le camion effectuait une manœuvre et est donc entré en collision avec le toit de la station. L'impact a laissé le toit de la station-service incliné, et les trois pompes ont été endommagées. Elles n'étaient néanmoins pas en fonctionnement, puisque la station-service était déjà fermée depuis septembre dernier, et ses cuves se trouvaient vides au moment de l'accident.

Hier soir, vingt-sept pompiers étaient sur les lieux pour procéder à la sécurisation de la zone. Fort heureusement, cet incident n'a eu aucun impact sur la circulation sur la route D347 reliant Loudun à Montreuil-Bellay.



Revue médias

JEUDI 18 JANVIER 2024 – France 3 Nouvelle-Aquitaine/France Bleu Poitou

08:27 vendredi 12 Janvier

Faites-vous plaisir

Images : Escape League

3 nouvelle aquitaine

Édition Poitou

Après-midi

2°

Vivonne

À Poitiers, les pompiers font de l'Escape game

Football : les Chamois niortais reprennent le championnat de National ce soir à 19h30 après un mois de pause. Toujours 2e du classement, ils se déplaceront au Mans, en 7e position de la compétition.

dici matin

1:13 / 3:46